

Image not found or type unknown



Délais d'appel cas de divorce

Par **fab**, le **03/12/2009** à **09:48**

Bonjour,

Dans le cadre d'un divorce quel est le délais après que l'affaire ai été réenrolée (avril 2009) près de la cours d'appel sans etre plaidée en sachant que la partie adverse s'était pourvu en appel depuis avril 2008.

Merci
Fabrice